



COMMUNIQUE

CTS : ACT

Le 20 Avril s'est tenu le Comité Technique Spécial Siège DISP dont l'ordre du jour concernait les ACT.

En ouverture de cette assemblée, l'Administration et le régional UFAP se sont livrés à quelques plaisanteries entre Amis. Nous n'avons bien entendu pas participé au débat du « je t'aime moi non plus » car le sujet qui faisait glousser tout le monde n'était autre que la signature de sanctions.

Il appartiendra à chacun d'apprécier à sa juste valeur le côté super hilarant.

ACT 2018 :

Siège DISP :

2 micro ondes sur les ACT et 1 sur le budget de fonctionnement.

Pôle PSE :

Rejet cafetière. Achat de store sur le budget de fonctionnement.

Prej :

Achat de tee-shirt sur le budget de fonctionnement à hauteur de 3 par agent. RII doit consulter l'ARPEJ pour un éventuel flochage sobre.

Prej Béziers :

Les demandes vont être mises à l'étude sur le titre 5 et peut faire l'objet d'un marché. Résultat de l'étude au prochain CTS.

ERIS :

Sur les ACT priorité Table de cuisine et chaise de cuisine , Décodeur TNT et table pliante sur budget de fonctionnement. Rejet Téléviseur et enceinte.

Base Cyno :

Banquette sur ACT mais avec un autre équipement plus solide. Lave linge et table en bois sur ACT en priorisant l'achat à la SLP-RIEP.

Questions diverses :